

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

Table with columns for location (LYON et Départements limitrophes...), price in francs (FRAN), and price in centimes (CENTIMES).

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Combe 35 - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35, Rue Combe, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence... A PARIS : A l'Agence... 9, Rue de la Harpe.

LA JOURNÉE

M. Quesnay de Beaurepaire, auteur, comme on le sait, de l'incident Bard, a donné sa démission de président de chambre.

Les Alsaciens-Lorrains protestent avec indignation contre les manifestations de certains juifs qui prennent leur titre pour essayer de les compromettre avec Picquart.

De graves nouvelles arrivent du Tonkin. On dit qu'un véritable soulèvement se prépare.

La cérémonie annuelle des Jardies, en l'honneur de Gambetta a fourni aux dreyfusards d'Echarac et Gast l'occasion d'une manifestation dont l'inconvenance a été heureusement relevée par M. Sansbœuf, président des Alsaciens-Lorrains.

La manifestation traditionnelle sur la tombe de Blanqui a donné lieu à des scènes de désordre scandaleuses causées par les socialistes dreyfusards.

On prétend que les troupes réunies par les Anglais à Natal ont pour but l'invasion de Madagascar.

TERRE-NEUVE

Les Anglais ont-ils les noirs dessein qu'on leur prête ? Est-ce avec préméditation qu'ils cherchent les sujets de conflit pour commencer, pendant qu'ils ont l'avantage du nombre, la lutte qui doit leur donner l'empire du monde ?

Tel est bien le projet d'une partie de l'opinion, représentée par une presse affolée d'orgueil et de chauvinisme ; mais il est plus difficile de savoir au juste ce qui se passe dans la tête des ministres auxquels sont confiées les destinées de l'empire britannique.

Celui dont il s'agit aujourd'hui est d'un tout autre caractère que l'incident de Fashoda, et les caricaturistes étrangers pourront exercer leur verve sur un motif nouveau : la France et l'Angleterre pourront quitter leurs costumes traditionnels pour revêtir la tenue des marchandes de la Halle, des « poissardes ». Il s'agit en effet de homards et de morues. Cela s'appelle la question de Terre-Neuve ; les savants disent : la question du French-Shore.

Tout le monde sait qu'un grand nombre de pêcheurs des côtes normandes et bretonnes vivent du produit de la pêche de la morue, qu'ils vont chercher, dans de périlleuses expéditions, sur les côtes de Terre-Neuve.

Cette coutume remonte très loin dans notre histoire, car c'est en 1497 que Sébastien Cabot a signalé pour la première fois la richesse de ces côtes. François Ier prit possession de Terre-Neuve et Louis XIV rendit l'occupation effective, en y établissant un gouverneur et une garnison. Mais les Anglais s'étaient déjà sournoisement installés dans l'île et en 1713 le traité d'Utrecht leur en reconnut la possession.

Une réserve était faite dans le traité au profit des pêcheurs français, qui conservaient le droit exclusif de pêche et de séchage sur la côte nord de Terre-Neuve, sur le French Shore.

Par une conséquence naturelle, le droit de pêche et de séchage ainsi réservé comportait, pour tous ceux que les Français interdisaient l'absence d'élever dans le French-Shore aucun établissement pouvant traverser le libre usage de ce droit. Pendant assez longtemps le traité a été loyalement observé, et d'excellentes

lentes relations s'établirent entre nos pêcheurs et les habitants de Terre-Neuve. Mais il vint un moment où la morue, soit par suite du nombre des pêcheurs, soit pour toute autre cause connue des poissons seuls, qui ont de bonnes raisons pour ne pas la dire, parut s'éloigner de son séjour de prédilection : elle devint plus rare, et l'humeur des Terre-Neuviens moias sociable.

C'est en 1886 que les vexations commencèrent : Nos pêcheurs avaient en partie déserté le French-Shore, mais s'ils y pêchaient moins la morue, c'était toujours là qu'ils venaient s'approvisionner des petits poissons et des crustacés destinés à servir d'appât. Le Parlement de Terre-Neuve vota une loi interdisant l'exportation de ces appâts. C'était pour nos pêcheurs, obligés de les acheter en contrebande, une source de frais considérables, mais ils tournèrent la difficulté en partant un peu plus tôt pour aller prendre ailleurs les précieux appâts.

Cette petite manœuvre n'ayant pas eu le succès espéré, les insulaires se décidèrent à violer audacieusement les conventions séculaires : La morue, en évacuant en partie le French-Shore, y fut remplacée par les homards, dont la pêche devient bientôt très lucrative. Les Terre-Neuviens construisirent alors, malgré le traité des établissements considérables pour la fabrication des conserves et encombrèrent les eaux poissonneuses de toutes sortes d'engins qui rendaient impossible le travail de nos pêcheurs.

Non contents de cette invasion sournoise, ils prétendent les empêcher de se dédommager en se livrant au même travail, sous le prétexte ingénieux que le traité d'Utrecht ne vise que la pêche des poissons, et que les homards sont des crustacés.

Le procédé est partout le même : Au mépris de toute justice, sans se soucier des conventions, les Anglais envahissent, et quand ils sont installés, réclament la reconnaissance du fait accompli.

A Fashoda nous avons cédé parce qu'en somme la discussion était possible, et que nous nous trouvions en mauvaise posture. A Terre-Neuve, nos intérêts n'étant pas très considérables, peut-être céderons-nous encore moyennant une compensation, mais on peut douter que cette compensation nous soit offerte. Si l'Angleterre veut arriver à la brouille définitive, les occasions ne lui manqueront pas ; après la question de Terre-Neuve, nous voyons déjà poindre à l'horizon la question de Madagascar. Nous avons pu céder une fois, nous céderons peut-être deux fois, mais gare à la troisième ! A force de reculer on rencontre le mur, et je crois fort que nous n'en sommes pas loin.

J. DES AIGUIS.

Low et l'Union Générale

De la Libre Parole :

Mettons les points sur les i. Bien avant le krach de l'Union générale, le juge d'instruction Ferry avait déjà donné d'incontestables signes de dévotion. A la fin, on dut l'obliger à solliciter un congé qu'il passa dans une maison de santé, située aux environs de Paris.

Au bout de quelques temps, M. Ferry put mettre fin à sa villégiature forcée et revenir au Palais. Il y venait tous les jours, mais uniquement pour respirer l'air du bâtiment, car le procureur de la République Low se gardait bien et pour cause... de lui confier la plus petite instruction.

Il y avait donc à peine quinze jours que M. Ferry avait quitté la maison de santé qu'éclatait l'affaire de l'Union Générale.

Le procureur Low exigeait à tout prix la mise en arrestation immédiate de M. Bontoux.

Pour accomplir cette besogne aussi injustifiée qu'ilégale, dont aucun juge d'instruction du tribunal de la Seine n'aurait voulu se charger sur le vu d'une seule plainte, il fallait un magistrat plus que complaisant, ou plutôt un homme ne jouissant pas de toute la plénitude de ses facultés.

Qui donc choisir parmi les vingt-huit juges au tribunal civil de la Seine, qui sont chargés de l'instruction ? M. le procureur Low n'hésita pas un quart de seconde.

gnes d'allévation mentale. C'est M. Ferry.

Et M. Ferry, mandé immédiatement dans le cabinet de Low, reçut l'ordre d'avoir à procéder sur le champ à l'arrestation de M. Bontoux.

M. Ferry, tout interloqué, car il avait à ce moment des intervalles de lucidité, ne répondit rien à son supérieur. Il se retira et se rendit immédiatement chez un de ses collègues, auquel il fit part du « par ordre du procureur Low ».

Le collègue de M. Ferry qui était un magistrat consciencieux et indépendant lui dit aussitôt : « Mais, mon cher ami, ce que vous demande M. Low est archi-monstrueux. Comment voulez-vous signer le mandat d'arrêt d'un homme que vous n'avez jamais entendu, dont vous ignorez les explications ainsi que celles de son conseil d'administration. « Cela est absolument impossible. »

Et M. Ferry revint dans le cabinet du procureur Low pour lui faire part de ses observations si justes de son collègue et lui dire qu'il se croyait obligé de commencer son instruction avant de prendre contre M. Bontoux la rigoureuse mesure qu'il lui avait commandée.

Le procureur Low qui pensait qu'avec M. Ferry cela marcherait comme sur des roulettes entra alors dans une violente colère et dit au magistrat déséquilibré : — « Vous entendez bien ! C'est moi qui vous donne l'ordre formel de faire arrêter M. Bontoux. J'ai promis au garde des sceaux qu'il pourrait annoncer demain à la Chambre l'arrestation de M. Bontoux. Que ma volonté soit faite ! »

Et M. Ferry fit arrêter aussitôt M. Bontoux.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Lundi 9 janvier. - 9^e jour. Saint Martin. Saint Julien. Saint Césaire. 1878. - Fin de la guerre Turco-Russe. La dernière armée du sultan, bloquée et affamée dans les passes de la Chikpa, est forcée de se rendre.

ÉPHÉMÉRIDES LYONNAISES 1616. - Les consuls décident que l'hôtel de ville (anciennement situé rue Paul-Herriot) sera construit sur la place des Terreaux, sur l'emplacement appelé le Temple. L'architecte Jean-Baptiste Moitte, voyer de la ville, et Gérard Desargues, géomètre, sont chargés de l'exécution des travaux.

LES BÉNÉDICTIONS DE LIGUÉ

Au mois de décembre 1898, dom Blat, moine bénédictin de Ligué, a écrit la première pierre de cette maison placée sous le vocable de la très sainte Vierge et la protection de saint Martin et de saint Benoît, édifiée sous l'inspiration de feu Gabriel Ferrer, prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice, pour M. J. K. Huysmans et ses amis, par les soins de M. Bouteau, architecte diocésain ; dom Bourgaud étant abbé de Ligué, dom Chomard prieur, dom Bouleau, curé ; M. Hambis, maire « Vista, oquesimus Domine, habitacionem istam et omnes insidias inimici ab ea longe repelle ». Tel est le texte de l'inscription qui doit commémorer la fondation de la « familia sacra » de Ligué. C'est une jolie revue artistique récemment créée, le Pays poitevin qui la reproduit. Et M. Gustave Boucher, l'un des directeurs de cette revue, ami personnel de Joris Karl Huysmans, nous donne en même temps des renseignements exacts sur cette fondation à laquelle il a participé.

Il ne s'agit pas, à Ligué, d'articles inédits par les bénédictins à participer pendant un temps plus ou moins long à leur vie claustrale, mais bien de laiques venant de leur propre mouvement s'établir à l'ombre du monastère. « C'est qui, dit M. Gustave Boucher, ayant pleinement renoncé à la vie païenne, désirent consacrer leur vie à la glorification de l'Eglise et à la rennaissance de l'art religieux s'installent définitivement et avec leurs propres ressources sous le manteau de saint Martin. Ils ne seront liés à l'abbaye qu'autant qu'ils le désireront et que celle-ci croira devoir accéder à leur désir. Ce lien consistera simplement en l'affiliation au Tiers-Ordre de Saint-Benoît, autrement dit oblature. » Ce Tiers-Ordre n'est pas un vœu et n'oblige à aucune pratique religieuse particulière sous peine de péché. Il ne comporte pas non plus de costume, bien que l'habit ait été admis à l'oblation. Il peut, il est vrai, revêtir ce que certains circonstances déterminent. Il est enseveli dans ses plus modestes dans le cou s'ordinaire de la vie, l'habit extérieur ne se distingue en rien de ses contemporains. Ceux qui connaissent l'organisation du Tiers-Ordre de saint François reconnaîtront une institution de tous points pareilles à cette puissante confrérie ; mais alors que les franciscains se vouent particulièrement aux œuvres sociales, nos Tertiaires bénédictins auront pour mission la réforme de l'art religieux, de même que les moines noirs se sont attachés à la réforme de la liturgie.

L'ÉTAT PLAIDEUR

Le temps moyen que durent les procès avec l'Etat, en matière de travaux publics, est de treize ans. Le total des sommes allouées aux entrepreneurs par le conseil d'Etat s'élève pour trente procès relevés à 5 000 000 en chiffres ronds. Si l'Etat avait été assez intelligent pour comprendre qu'il devait cette somme, et s'il l'avait payée, sans plaider, il n'aurait versé que 5 000 000.

Il a plaidé, il a dû verser les intérêts. Saez-vous ce qu'il a payé ?... 9.443.245 francs ! Pour chacune de ces trente affaires, il y a eu des frais d'experts et d'avocats qu'on peut évaluer approximativement à 130.000 francs par affaire, soit : un petit surcroît de 390.000 francs. Bref, l'Etat devait cinq millions grâce à ses ingénieurs et à ses juges, et en a payé près de dix.

LES PALMES ACADÉMIQUES

Le travail des palmes académiques est complètement terminé au ministère de l'instruction publique, et il paraît que ce n'a pas été sans peine.

On sait, en effet, que la promotion de janvier est réservée aux candidats et candidates pris en dehors de l'Université, ce qui rend le champ des ambitions beaucoup plus vaste, presque infini.

Le chiffre des roses et des croix ne dépassera pas un millier — ce qui est déjà un joli total — et le nombre des postulants des deux sexes s'est élevé à 9 000 !

On conçoit après cela que tout le haut personnel de la rue de Grenelle ait été sur les dents pendant ces quinze derniers jours.

On peut, à la rigueur, se débarrasser des sollicitants, mais les sollicitations sont terribles, et il paraît qu'il y en avait 2 000 au moins sur les 9 000.

Enfin, c'est terminé ! Il ne reste plus maintenant qu'à faire le travail de classement, ce qui n'est déjà pas une petite affaire.

MES CISEAUX

Mariage de semée. Hix, coquette. — Oui, je sais... vous passez par un véritable bourreau des cœurs. Lui, facétieux. — Puis-je, en ce cas, avoir le bonheur de vous... Diebler !

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX

France et Angleterre

Un nouveau Livre bleu

Londres. — La publication du Livre bleu sur Madagascar sera suivie à bref délai d'un Livre bleu sur Terre-Neuve. Le but du gouvernement est de surexciter l'opinion publique en lui soumettant les questions irritantes qui divisent les deux pays.

Lord Salisbury compte aussi qu'il sera soutenu énergiquement par le sentiment populaire lorsqu'il jugera que le moment d'agir sera arrivé.

Les Projets des Anglais

Paris. — La Patrie dit avoir de source sûre le renseignement suivant mais ne le donne néanmoins que sous les plus expresse réserves : L'équipement de cinq régiments anglais à Natal n'aurait pas pour objet la campagne du Transvaal comme elle a été annoncée, mais servirait de noyau à une invasion de Madagascar. A ces 5 régiments viendraient s'ajouter 3 régiments des Indes anglaises, un régiment de Malte, et un autre du Caire, soit un total de 20 000 hommes destinés à être débarqués à Majunga par des steamers de la Castle-Line et escortés par l'escadre anglaise des Indes et d'Australie.

L'AFFAIRE DREYFUS

DEUX QUESTIONS

Serait-il indiscret de poser à la chambre criminelle ces deux questions : 1° Qu'attend elle pour régler de juges dans l'affaire Picquart ? Elle est en possession du rapport du procureur de la République, M. Feuilletoy ; de celui du commissaire au gouvernement, le colonel Foulon, qui tous deux concluent au bien fondé, à la légalité de la répartition qui avait été faite en faveur de M. Picquart et Lebois des juridictions civile et militaire.

Qu'attend cette chambre criminelle pour prendre une décision ? On nous affirme que le règlement de juges, cependant, est en droit, matière urgente.

2° Qu'attend cette même chambre pour faire droit à la requête « de deux généraux, le général Roget et le général Gonse », qui tous deux ont manifesté le désir d'être confrontés avec ledit Picquart.

On affirme que le général Roget et le général Gonse l'un et l'autre souhaitent ardemment d'être mis en présence du témoin cher aux conseillers criminels.

M. Lœw — Speranza de Troyes, bonnetier et cotonnades — a pris plaisir à faire remarquer à ces deux officiers que leurs dépositions étaient, sur certains points, en contradiction avec les explications de M. Picquart et pourtant il ajourne indéfiniment une confrontation ?

Que redoute donc M. Lœw — Speranza de Troyes, bonnetier et cotonnades ?

DÉMISSION DE M. DE BEAUREPAIRE

Paris. — M. Quesnay de Beaurepaire, président de chambre à la cour de cassation, vient de donner sa démission.

Il a fait parvenir cet après midi au garde des sceaux, la lettre suivante :

Monsieur le garde des sceaux, J'ai l'honneur de vous adresser ma démission de président de chambre à la cour de cassation. Veuillez agréer etc.. Monsieur le garde des sceaux. QUESNAY DE BEAUREPAIRE.

LES ALSACIENS-LORRAINS ET PICQUART

Quelques Alsaciens réunis dans l'entresol d'un marchand de vins, rue des Petits-Carreaux, avaient voté une motion invitant les Alsaciens-Lorrains à offrir une médaille à M. Picquart.

Cette absurde prétention a soulevé une tolle à peu près générale parmi les Alsaciens-Lorrains.

Le comité parisien des anciens élèves du lycée de Metz adresse au Temps la communication que voici :

Les anciens élèves du lycée de Metz (groupe de Paris) protestent de la façon la plus énergique contre l'adresse au colonel réformé Picquart, publiée dans les divers journaux de Paris, sous le titre : Les Alsaciens-Lorrains de Paris à leur vaillant compatriote Picquart. L'Association des anciens élèves du lycée de Metz, dans laquelle sont admis et compris leurs fils, représentent tant à Nancy qu'à Paris une telle majorité d'intellectuels de l'ancien département de la Moselle, qu'aucun autre groupe lorrain ne peut parler en son nom et au nom des lorrains annexés.

Les anciens élèves du lycée de Metz se rallient tous à la patriotique motion votée, à l'unanimité des assistants, au dernier banquet annuel du groupe de Paris dont voici le texte :

« Les anciens élèves du lycée de Metz, réunis à l'occasion de leur banquet annuel, sous la présidence d'honneur du général Gérard, acclament l'armée et déclarent qu'il ne saurait plus y avoir place au milieu d'eux pour ceux qui ne partageraient pas leurs sentiments. »

Le Temps a reçu, d'autre part la lettre suivante :

Paris, le 4 janvier.

Monsieur le rédacteur en chef, Vous avez publié, dans le numéro du mercredi 4 janvier, une adresse au lieutenant-colonel Picquart émanant d'un groupe d'Alsaciens-Lorrains.

Je n'ai pas l'honneur de connaître aucun des signataires de cette adresse, mais je trouve fort présomptueux de leur part de s'intituler « les Alsaciens-Lorrains de Paris ».

Il y a beaucoup d'Alsaciens à Paris — et je suis du nombre — qui éprouvent tant pour la France que pour l'Alsace, la campagne politique et religieuse menée autour d'une affaire qui ne devrait être que juridique.

Sans se permettre de préjuger les faits qu'ils ignorent encore, ces Alsaciens n'acceptent pas qu'on parle en leur nom et attendent avec confiance la décision suprême de la cour de cassation.

Recevez, etc. SCHLUMBERGER, Ingénieur de la marine.

Graves Nouvelles du Tonkin

Marseille. — Les journaux arrivés ce matin par la malle anglaise apportent d'Extrême-Orient les nouvelles suivantes : Des policiers anglais viennent d'arrêter à la frontière du Cambodge un Birman arrivant de Sakon, porteur d'une lettre émanant du Ming son qui est entretenu et surveillé à Saigon par suite de ses relations avec les Anglais. Cette lettre était adressée au parti indépendant de Birmanie par l'ancien roi.

Des nouvelles très graves nous parviennent sur l'état troublé de la province de Hai Duong. Un véritable soulèvement est en préparation et les esprits sont, dans toute la région, très surexcités. Le nom du fameux Ky-Dong a été de nouveau mis en avant. Son retour est annoncé par de nombreuses affiches et ses anciens partisans sont prêts à le suivre.

Ce mouvement de rébellion serait, dit-on, inspiré par la présence d'un ancien ministre annamite qui s'est installé dans la région de Mon-Kay. Le président de Hai Duong est absolument débordé et les télégrammes qu'il lance de tous côtés sont véritablement alarmants. Il y a quelques jours il télégraphiait à la résidence de Son-Tay qu'une forte bande composée de rebelles de sa province se dirigeait sur la ville de Son-Tay et devait l'attaquer.

Pendant plusieurs jours les troupes régulières et les milices furent sur pied mais aucune bande n'a été signalée. Dans le Yang-Tse, contrairement aux avis donnés, aucun mouvement ne s'est produit et pourtant on s'agit de Hai-Duong et la ville est sous le coup d'une attaque semblable à celle de l'année passée. Les arrestations se font nombreuses, mais rien de bien grave n'a encore été découvert ; quoi qu'il en soit des mesures plus sévères doivent être prises et les mandarins devraient être obligés de donner leurs personnes en gage.

EN ALGÉRIE

La réception de Max Régis

Alger. — En l'honneur de l'arrivée de M. Max Régis à Alger, la municipalité a fait ravoyer l'hôtel de ville.

Le conseil municipal a décidé d'aller recevoir Max Régis sur le débarcadère.

et a publié un pressant appel aux anti-juifs d'Alger et de Mustapha, les engageant à venir saluer Max Régis à son arrivée.

On dit que la musique des zouaves ne donnera pas son concert habituel place du Gouvernement, mais qu'elle sera remplacée par la musique des pompiers qui étant aux ordres de la municipalité pourra ainsi jouer la Marseillaise antijuive au passage de M. Max Régis.

(Voir en dernière heure.)

Le discours de Drumont

Alger. — Hier a été affiché à Alger et dans les principaux centres électoraux de la première circonscription, le discours prononcé par Drumont à la Chambre, lors de son interpellation.

Bien qu'elles ne soient pas surveillées par la police comme celles de Dupuy, les affiches qui contiennent l'éloquent plaidoyer de Drumont en faveur de la cause algérienne, sont et resteront intactes.

Indépendamment de l'affichage, des exemplaires de La Libre Parole contenant ce discours ont été répandus en ville et dans les campagnes.

Partout, ils ont été accueillis, par les électeurs, avec une faveur très marquée.

Cérémonies Patriotiques

A BAPAUME

Bapaume. — C'est aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi, qu'a eu lieu la manifestation patriotique annuelle en l'honneur des braves tombés au champ d'honneur dans les journées des 2 et 3 janvier 1871. Cette solennité a eu un éclat inaccoutumé par les soins de la municipalité et de la Société des Combattants de 1870-1871 de Bapaume. De nombreuses sociétés ont été invitées, et presque toutes ont envoyé des délégations.

L'armée était représentée par une délégation venue d'Arras.

A ROUEN

Aujourd'hui a eu lieu, dans la commune de Moulineau, la cérémonie d'inauguration du monument élevé à la mémoire des braves tombés pendant la guerre de 1870-71.

Jusqu'à cette heure, une simple tranchée entourée d'une grille et lisait cette inscription : « Tombe militaire, 1873 », servait de lincoeu aux morts de l'année terrible. Le nouveau monument se compose d'une pyramide triangulaire de huit mètres de hauteur. En avant, sur un socle, est un mobile en tenue de campagne croisant la baïonnette et lançant fièrement son cri de « Qui vive ».

A l'occasion de cette cérémonie, un service funèbre a été célébré ce matin à l'église de Moulineau, en l'honneur des soldats tués à Château-Robert et dans le village pendant les journées des 29 décembre 1870 et 4 janvier 1871.

La messe a été suivie immédiatement de l'absoute et de la bénédiction de la tombe où reposent les soldats morts pour la France.

A 2 h 1/2, a eu lieu une manifestation patriotique sur cette tombe. Le préfet, plusieurs députés, sénateurs, et un certain nombre de sociétés assistaient à cette manifestation.

L'armée était représentée par un délégué du commandant du 3^e corps.

L'Anniversaire de Gambetta

Scandales dreyfusards

Paris. — La célébration annuelle de l'anniversaire de la mort de Gambetta a eu lieu, ce matin, aux Jardies. Les membres des associations gambettistes ont pris, comme il avait été décidé, le train de 10 heures, à la gare St-Lazare et sont arrivés à 10 heures 25 à Ville-d'Avray. Reçus à la gare par M. Gast, maire de Ville-d'Avray, et par la municipalité, les assistants se forment en cortège, en tête les sociétés de la localité, puis dans la foule, MM. Cazot, Sorel, Dusattier, Besançon, Sansbœuf, président de la Fédération des Alsaciens-Lorrains, Boissy d'Anglas, Delpeuch, Chaudey, ancien député, Joseph Reinach, Guyeiss, Manau, procureur général à la cour de cassation. C'est aux sons de lamarche de Sambre-et-Meuse, jouée par l'Harmonie et au milieu des salves des canons que le cortège se dirige vers la maison des Jardies. Au pied du monument, M. d'Echarac, maire de Sèvres, entouré de toute la municipalité, reçoit les délégations. Puis il prononce un petit discours dans lequel il fait l'éloge de la bande dreyfusarde. Reinach et Manau boivent du lait quand il leur dit que Gambetta serait dreyfusard, s'il n'était pas mort.

On entend ensuite M. Cazot, sénateur.

M. Brindeau, député du Havre, puis M. Sansbœuf prennent la parole au nom de la Fédération des sociétés alsaciennes-lorraines.

Après avoir constaté que l'armée a été attaquée et vilipendée par les ennemis de la patrie française (tête de Renach et de Mandu) ils croient que la présence de Gambetta aurait empêché notre politique de se tourner contre l'Angleterre et que l'Alsace-Lorraine aurait toujours considéré l'Allemand comme l'éternel ennemi héréditaire.

En terminant, M. Sansbœuf déclare que le désarmement ne peut être accepté qu'avec la restitution de l'Alsace-Lorraine, et que la guerre de revanche est notre seule sauvegarde.

M. Gaët, en entendant ces paroles, s'écrie : « Ce n'est pas au nom des Alsaciens-Lorrains que vous parlez, mais en votre nom personnel ; vous auriez mieux fait de répondre à ceux qui insultent les Alsaciens-Lorrains dans la personne de M. Loew. Vous avez mal choisi votre moment, et qu'auriez-vous dit si j'avais fait un discours de protestation ? »

On est très embêté de cette indécente sortie du beau-frère de Picquart. Ses amis lui font des signes pour le faire taire, mais il ne comprend pas, et on est obligé de couvrir sa voix en faisant jouer la *Marseillaise*.

Les nombreuses couronnes parmi lesquelles nous remarquons celles de la ville de St-Cyr-Ecole, du comité central des Associations gambettistes du département des Vosges, des Pyrénées-Orientales, des Alsaciens Lorrains et de la Seine-Inférieure, sont déposées au pied du monument. Les assistants se rendent dans la petite maison de Gambetta, puis le cortège se reforme dans le même ordre qu'à l'arrivée, pour se rendre à la gare. Quelques altercations se produisant au sujet du discours de M. Sansbœuf, on crie « A bas les Juifs ! Vive l'armée », et tout le monde rentre à Paris.

Sur la tombe de Blanqui

Une bataille dans un cimetière. La manifestation des blanquistes sur la tombe du célèbre agitateur a donné lieu à des scènes scandaleuses.

La sépulture de l'apôtre révolutionnaire est entourée par de grandes forces de police. Cinquante hommes d'une brigade de réserve et une compagnie de gardes républicains, l'arme au bras, sont rangés dans les allées limitrophes.

Le cortège des nationalistes qui eut à subir en cours de route un premier assaut des internationalistes arrivent un peu diminués devant la tombe. Immédiatement MM. Ernest Roche, député, Caron, Denery et Dubuc montent sur la pierre tombale et leurs amis leur apportent la grande couronne rouge de l'*Intransigeant* et une autre de même couleur mais de dimensions plus restreintes, celle de la Jeunesse blanquistes.

A ce moment même des cris de : « Vive la sociale ! Vive l'armée ! Vive la patrie ! » se font entendre. Une vingtaine de socialistes s'élançant de la foule environnante et coupent la quadruple file du service d'ordre, regardant les porteurs des emblèmes socialistes et engageant à coups de cannes une bataille silencieuse ; on n'entend plus un cri. Le combat se poursuit avec rage sous les yeux des agents impuissants, les couronnes restent d'abord au-dessus des têtes et parmi les mains levées. Des bras les retiennent, d'autres les arrachent enfin, l'une d'elle disparaît : les socialistes la placent en déchirant l'inscription puis se précipitent de nouveau sur les nationalistes.

Le sépulcre est maintenant occupé par les socialistes qui se partagent les fragments de la couronne des jeunes blanquistes. Plusieurs blessés, parmi lesquels deux membres de la Ligue antisémite, le libérateur Libertaron, le socialiste Gaudret, sortent de la mêlée qui continue toujours. Une seconde compagnie arrive enfin au pas de course et sépare les belligérants à coups de crosses.

Les agents ramassent la couronne de l'*Intransigeant* et accompagnés de MM. Ernest Roche, Dulac et Archin, la déposent sur le monument.

Sur la tombe, M. Ernest Roche commence une allocution au nom de la patrie, mais les amis du député du XVII^e arrondissement lentement déroulés sont déjà éloignés et la plupart

des socialistes accueillent les paroles de M. Roche par des sarcasmes. Une dernière charge d'agents disperse définitivement la foule qui entourait la tombe.

Autour de cette dernière prennent position 30 gardes municipaux à pied et une demi-brigade d'agents.

Les manifestants socialistes se dirigent au pas accéléré vers la sortie du cimetière, mais ils sont rejoints par les nationalistes et une nouvelle collision, — au cours de laquelle un nationaliste a eu la joue fendue d'un coup de canne, — s'achève en une course effrénée des belligérants qui se poursuivent à coups de pierres.

Des pots de fleurs, des croix de bois arrachées de dessus les tombes, des pavés décrivent un instant dans l'air de menaçantes trajectoires. Au bout de quelques minutes, les nationalistes sortent du cimetière par une porte annexée du boulevard de Ménilmontant, pendant que la police refoule les socialistes par l'autre entrée. Quelques manifestations se produisent ensuite devant l'*Intransigeant*, et donnent lieu à une dizaine d'arrestations.

COURRIER DE L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE

Berlin. — La surveillance des étrangers à Potsdam est très étroite. Un touriste italien a été arrêté parce qu'il était soupçonné d'anarchisme. Il a obtenu qu'à grand peine son élargissement.

Les agents de police et les pompiers font des patrouilles jour et nuit autour du palais. Hier les pompiers qui faisaient une ronde nocturne dans les corridors du château eurent la curiosité de pénétrer dans les salons du second étage mais, ayant entendu un bruit de pas et voulant se cacher, ils se réfugièrent dans la chambre attenante : c'était la chambre à coucher de l'impératrice. Celle-ci, très effrayée, appela au secours et les pompiers furent arrêtés.

ITALIE

Rome. — Hier à Milan les représentants des associations socialistes, républicaines et catholiques ont décidé de fonder un comité pour donner une nouvelle impulsion à la campagne en faveur d'une amnistie. Ce comité publiera un journal qui prendra le titre de *Pro Amnistia*.

GUERRE & MARINE

Expériences de sous-marins

Aujourd'hui, à deux heures trente, ont eu lieu aux Salins d'Hyères, en présence du ministre de la marine, de très importantes expériences de lancement de torpilles, par le sous-marin *Zédé*.

A un signal parti du *Magenta*, bâtiment amiral, le *Zédé*, dont on n'apercevait que la coupole hors de l'eau, a disparu pour commencer l'attaque.

On l'a vu peu après, dans une autre direction, s'enfoncer et reparaitant à la surface, sans qu'on ait, à bord du *Magenta*, vu le temps de tirer sur lui.

Enfin, le torpilleur a disparu une dernière fois, à moins de 400 mètres du bâtiment. Il lançait une torpille et s'enfonçait de nouveau.

La torpille, suivant une trajectoire absolument rectiligne, venait frapper le *Magenta* par le travers de la cheminée. Si la torpille avait été chargée, le cuirassé aurait infailliblement coulé.

Cette expérience, qui a passionné les officiers présents, démontre une fois de plus l'importance et des sous-marins. On va clairement l'impossibilité de pointer assez vite les canons à tir rapide sur un but aussi petit et fuyant que celui présenté par la coupole du sous-marin, pendant son émergence, de courte durée.

Billiet contre Zévaès

Bourgoin. — Samedi soir, les citoyens Péronin et Zévaès, député de Grenoble, s'étaient rendus à Bourgoin pour faire de la propagande socialiste. Au début de la réunion, les anarchistes, mécontents de la composition du bureau, font un peu d'obstruction, mais ils sont peu nombreux et les socialistes sont maîtres de la salle.

Aussi Péronin, puis Zévaès, peuvent-ils donner leur conférence au milieu d'un calme relatif. L'un et l'autre critiquent vivement, et quelquefois avec assez de justesse, le régime capitaliste et l'effrayante concentration des capitaux dont nous sommes victimes, mais pour tout remède ils ne donnent qu'une forme —

le retour à la nation des instruments de travail — sans expliquer leur méthode de transformation sociale.

Un anarchiste monte alors à la tribune et accuse les socialistes d'être des cléricaux et encore de la pire espèce. M. Ernest Billiet, venu exprès de Lyon et qui lui succède, se rit tout d'abord de voir qu'il n'est plus le seul à être accusé de cléricisme, puis il reprend l'argumentation des orateurs collectivistes et leur demande des explications qu'ils se sont bien gardés de donner, du reste, sur leur système d'organisation future.

Puis passant à la question plus actuelle de leur attitude à la Chambre et dans le pays, il leur reproche leur scandaleuse alliance avec le syndicat de trahison, aux applaudissements d'une grande partie de l'auditoire.

Alors de tous côtés s'élèvent les cris les plus divers et il devient manifeste que les socialistes veulent empêcher l'orateur patriote de se faire entendre, mais ils ont comptés sans sa vigueur et, après quelques instants de tumulte, la voix de Billiet domine de nouveau le bruit pour stigmatiser l'intolérance et l'esprit sectaire des amis de Zévaès.

Celui-ci revient alors à la tribune et tout naturellement fait de l'anticléricalisme, ce qui a le don de mettre d'accord socialistes et anarchistes, divisés il n'y a qu'un instant.

Aussi, quand Billiet reprend la parole pour réfuter les grossières erreurs historiques qui ont émaillé le discours du député de l'Isère, un tapage formidable éclate, et messieurs les anticléricaux ne craignent pas de chanter divers cantiques pour couvrir la voix de l'éloquent orateur de l'*Union nationale*.

Devant cette tempête Billiet qui en a vu bien d'autres reste calme et au moment où on croit tout terminé et où les tapageurs les plus bouillants s'arrêtaient égoïstes, il leur lance cette apostrophe sur laquelle on lève la séance. « Ici les uns se disent libertaires et les autres parlent de libérer la masse prolétarienne, mais quand ils sont en face d'un adversaire, socialistes et anarchistes s'unissent et ne sont plus que des liberticides ».

Conférence patriotique à Viviers

Viviers, le 8 janvier 1899.

Une très belle manifestation patriotique a eu lieu vendredi soir dans la salle du théâtre. Les patriotes de Viviers avaient appelé M. de Magallon, l'orateur bien connu, pour leur parler de l'affaire Dreyfus. La réunion était présidée par M. Auguste Pavin de Lafarge, le sympathique conseiller général, acclamé président par l'auditoire ; à côté de lui prenaient place MM. Larmande et Raoux, nommés assessors.

A la table de la presse : MM. Gouy, directeur du *Courrier d'Aubenas*, Bourg, représentant du *Journal de Montélimar*, Gurnaud, rédacteur à la *France Libre*.

M. A. de Lafarge prend la parole et présente l'orateur dont il fait acclamer les idées politiques et sociales. Puis il s'élève en termes éloquentes contre les cosmopolites et dont la puissance élevée sur l'argent est partout et la patrie nulle part. Le parti auquel nous appartenons, poursuit-il, est ennemi de toute révolution, et il a la confiance de la démocratie véritable. S'adressant à l'orateur : « Vous pouvez parler librement, M. de Magallon, vous êtes en présence de Français et de patriotes, vous êtes vraiment en famille, toutes les opinions politiques et religieuses sont représentées, mais chacun sait mettre au-dessus des querelles de parti l'honneur du drapeau et celui de la France ».

Des acclamations enthousiastes saluent le magnifique langage de M. A. de Lafarge, puis M. de Magallon prend la parole. Nous ne referons pas ici son discours qui a résumé d'une façon à la fois éloquente et précise les scandales que nous avons depuis trois ans sous les yeux. Constatons simplement que la salle n'a cessé de vibrer tout entière à l'unisson de l'orateur et que sa parole vibrante fut sans cesse interrompue par des applaudissements et des cris de : « A bas les Juifs ! Vive l'armée ! » Grand succès pour l'idée et véritable triomphe pour notre ami de Magallon.

A l'unanimité l'assemblée vote un

ordre du jour de confiance dans l'armée et dans ses chefs et de félicitations à la figure de la *Patrie française*.

Assassinat à la Guillotière

A peine sommes-nous débarrassés de la terrible bande des assassins de la Villette qu'un nouvel exploit de bandit rappelle les abominables assassinats de Vacher, vient jeter l'émoi dans notre ville.

Hier soir, une fillette de huit ans a été assassinée par un infâme satyre. Les parents de la victime habitent au n° 122 de la rue Montesquieu, à très peu de distance de la place Saint-Louis, occupée par les baraquements d'un marché.

Le père, nommé Lombardini, est âgé de 45 ans, il exerce la profession de ferblantier et travaille actuellement dans une usine de l'avenue de Noailles. Il est marié et père de trois enfants, trois fillettes, dont l'aînée a 12 ans, la seconde, 8 ans et la dernière trois ans ; sa femme est sur le point d'être mère une quatrième fois.

C'est la seconde fille de Lombardini, Ernestine qui a été hier victime du plus monstrueux des crimes. C'est une fillette grande et forte pour son âge, brune, les traits assez fins. Elle était, disent les voisins, de mœurs très éveillées, intelligente, aimant à s'amuser au dehors avec ses compagnes de l'école laïque de la rue Saint-Michel.

Hier soir vers 8 heures, une Ernestine se trouvait dans la cuisine où sa mère était occupée à préparer le repas, un seau en fer blanc dont elle avait coutume de se servir et allait chercher de l'eau à la borne-fontaine qui se trouve dans la rue à peu de distance.

Un quart d'heure se passa, puis une demi-heure, l'enfant ne reparut pas. Le père inquiet et ôdant aux instincts de la mère, part à la recherche de son enfant ; mais aux alentours de sa fontaine il ne voit rien. Il cherche en vain et ses recherches restent toujours infructueuses. Il interroge les passants, les voisins ; on écoute sans prières et on foule tout le quartier.

Une dame Dumas en passant entre les bancs de la rue Saint-Louis aperçoit une masse sombre, elle croit d'abord de la présence d'un ivrogne, mais en l'approchant elle reconnaît son erreur et prise de peur elle appelle le père.

On a court et l'on se trouve en face d'un spectacle horrible. Entre deux bancs de boucherie est jeté à terre un paquet informe. Le corps est enveloppé dans une pièce d'étoffe nouée aux quatre coins, une petite main passe par une fente de l'étoffe, c'est celle de la jeune victime.

Quand s'est-il passé à ce moment dans l'âme du père ? Il faut croire que sa douleur fut vive, mais il reprit vite possession de lui-même.

Le père saisit du paquet et le porta entre ses bras il se dirigea du côté du commissariat de police.

A l'angle de la rue Montesquieu et de la rue de la Madeleine, presque en face de chez lui, un épicier est sur le pas de sa porte.

« Ça bien, vous avez retrouvé Ernestine ? » — Tenez, la voilà ! — L'épicier, secoué éperdu.

« Je l'emporte chez le commissaire de police, ajoute le père. — Courez vite plutôt chez le pharmacien, il remarquera l'épicier. Peut-être n'est-elle pas morte. Peut-être peut-on la sauver encore ».

Lombardini, portant toujours dans ses bras le sinistre paquet, se dirige avenue de Saxe, où se trouve un pharmacien à l'angle de la rue de la Thibaudière.

Le pharmacien, M. Beyerle, fit transporter l'enfant dans son laboratoire ; mais dès le premier examen, il vit que tout espoir était vain, la mort avait fait son œuvre. L'enfant portait au cou une blessure atroce, faite avec un instrument très affilé. L'assassin avait frappé avec violence car la blessure allait de gauche à droite, avait littéralement ouvert la gorge d'une oreille à l'autre. La mort avait été à peu près instantanée, par suite de la section des artères carotides.

Les vêtements en désordre, en partie arrachés disaient assez quel avait été le dessein de la brute criminelle. Nous éparquons à nos lecteurs des détails sur ce sujet. Il faut attendre d'ailleurs l'avis des médecins pour savoir si la fillette a été victime d'un viol.

Le petit cadavre fut transporté, après les constatations du pharmacien, au numéro 122 de la rue Montesquieu. La famille Lombardini habite au quatrième étage. C'est là que la pauvre mère, aïe, attend qu'on lui apporte des nouvelles de son Ernestine. Comment lui annoncer le crime ? On lui dit que son enfant a été victime d'un accident et qu'il a fallu la transporter à l'hospice de la Charité.

Le corps repose à terre sur un volait.

L'Enquête

M. Moine-Picard, commissaire de police du quartier Saint-Louis, aussitôt prévenu ouvrit une enquête.

M. Moine-Picard a fait prévenir téléphoniquement le chef de la sûreté et le Parquet. M. Sech arrive escorté de ses meilleurs agents.

L'agent Baxi, de la brigade spéciale, découvrit très rapidement une piste que l'on supposa pouvoir bien être la bonne.

Il apprit que dans la soirée, vers sept heures, plusieurs fillettes du quartier avaient été en butte aux sollicitations d'un satyre. A deux d'entre elles, il avait offert des gâteaux et les avait conduites chez un pâtissier. Une brave femme, apercevant les enfants en compagnie du personnage, leur fit des observations et les fillettes rentrèrent chez leurs parents.

Les magistrats se rendirent alors au domicile du personnage ; celui-ci, à l'état d'ivresse, démentit profondément. On put difficilement tirer quelque chose de lui. Il sembla cependant à la police qu'il ne pouvait être le criminel ; en effet, des voisins assuraient qu'il n'avait point quitté son domicile depuis six heures du soir. On perquisitionna chez lui mais on ne trouva absolument rien de compromettant.

Les magistrats durent tourner leurs investigations sur un autre côté. Mais on a recueilli d'autres renseignements très intéressants, qui mettront certainement sur les traces du coupable.

Il y a quelques jours, en effet, M. Brunel, qui habite dans le voisinage de la place Saint-Louis, a poursuivi, sans pouvoir l'atteindre, un homme de mauvaise mine, qui avait cherché à attirer sa petite fille, en lui promettant des friandises.

Voici d'ailleurs sa déclaration : « Lundi soir ou mardi soir, je ne me souviens plus bien, je passais sur la place Saint-Louis, lorsqu'une dame me fit remarquer un individu qui, coiffé d'une casquette en poil de lapin, portait un long barbe noire et qui, assis sur un banc de la place, fumait avec deux petites filles. Comme il n'avait pas très bon aspect, j'ai osé bien faire de briser les petites filles de sa main. C'est du reste ce qu'elle firent. Mais l'individu ne paraissait point content. Depuis je ne l'ai plus revu. Mais cependant je le reconnais facilement ».

M. Moine-Picard a pris note de cette déclaration qui servira certainement à la justice.

D'autre part, les agents de la sûreté dans leurs recherches ont fait une trouvaille qui se rattache certainement à l'assassinat de la petite Ernestine. C'est une literie complète, matelas, traversin draps, couvertures, le tout couvert d'un sang récemment répandu.

C'est dans les terrains vagues qui précèdent le fort du Colombier que cette trouvaille a été faite. Cela fournira certainement un indice de plus aux recherches de la justice.

L'autopsie

Ce matin à 8 heures le cadavre de la malheureuse petite Ernestine a été transporté à la Faculté de médecine pour être autopsié par M. le docteur Lacassagne, médecin au rapport.

Celui-ci a procédé à cette délicate opération avec l'aide de son appareil. L'examen a été littéralement assombré, la tête est couverte de bosses, d'échymoses, et de contusions, puis elle a été élargie à l'aide d'un couteau à deux coupes de concert avec un individu fortement soupçonné d'être le coupable. Le domicile de cet individu, qui n'y a pas répondu depuis hier soir, est fortement surveillé par les agents.

Chronique Théâtrale

THÉÂTRE DES CELESTINS. — La Bayou à Fitz.

Cela s'appelle aussi « L'affaire la rue du Temple ». L'affaire Diabolo Mieux vaudrait n'en pas parler si celle-ci était aussi de celles qui divisent. Mais elle est, au contraire, de celles qui unissent dans les éloges à adresser à la direction de notre seconde scène. Car, au moment qu'on accepte le drame noir, l'histoire criminelle avec toutes les péripéties et les foibles qu'elle comporte, perpétration de l'horrible assassinat, recherches des meurtriers, adresses des pouvoirs, audace flair et héroïsme des poursuivants, il n'y

a que des compliments à adresser à M. (ord. M. Daragon) qui dépote toutes les fluteurs captivante et fait oublier dans la deux gestes héroïques et trois paroles me. Il n'a qu'à paraître pour vaincre. Il confond la crime et sauve l'innocence sans qu'on sache comment, sans qu'on songe à lui demander son secret.

A côté de lui, Miles Jéram et Maud sont très convenablement perverses et rôles de belle All et de douce Geneviève. Leurs partenaires sont également excellents et ne peuvent que l'être. La pièce n'est pas de celles où un auteur se cache, mais elle n'est pas non plus de celles qui permettent à un talent de se fondre. De moins bons acteurs que ceux de notre troupe dramatique l'auraient tout de même fait accepter.

A noter le jeu nouveau de Mosler qui, pour une fois, abandonne les sous-gueux cavernaux sans abandonner le sérieux, et les deux dévots de Le Goff convenablement brossés quoiqu'ils travaillent.

Chronique Locale

La Santé publique. — La morbidité est en progrès manifeste, aussi la dernière semaine de 1898 est elle surpassée par une semaine notable de décès 212 au lieu de 176 à la même période de l'année précédente et 184 en 1897. Le taux le plus élevé de décès a été constaté le 21 décembre 1898, avec 23 décès par mille habitants.

Les bronchites aiguës, les fluxions de poitrine, les bronchopneumonies sont plus en évidence que les bronchites chroniques, les catarrhes, les pharyngites, les otites, les complications pulmonaires.

Les rhumatismes articulaires aigus, les angines catarrhales et l'éléphantiasis sont en grand nombre. Les maladies et les affections cutanées sont deux fois plus nombreuses.

Quant aux maladies infectieuses et contagieuses, la fièvre typhoïde tend à disparaître. Encore quelques scarlatines, des diphtéries, des coqueluches, mais l'individu ne paraissait point content. Depuis je ne l'ai plus revu. Mais cependant je le reconnais facilement ».

M. Moine-Picard a pris note de cette déclaration qui servira certainement à la justice. D'autre part, les agents de la sûreté dans leurs recherches ont fait une trouvaille qui se rattache certainement à l'assassinat de la petite Ernestine.

C'est dans les terrains vagues qui précèdent le fort du Colombier que cette trouvaille a été faite. Cela fournira certainement un indice de plus aux recherches de la justice.

L'autopsie. Ce matin à 8 heures le cadavre de la malheureuse petite Ernestine a été transporté à la Faculté de médecine pour être autopsié par M. le docteur Lacassagne, médecin au rapport.

Celui-ci a procédé à cette délicate opération avec l'aide de son appareil. L'examen a été littéralement assombré, la tête est couverte de bosses, d'échymoses, et de contusions, puis elle a été élargie à l'aide d'un couteau à deux coupes de concert avec un individu fortement soupçonné d'être le coupable.

Le domicile de cet individu, qui n'y a pas répondu depuis hier soir, est fortement surveillé par les agents.

Chronique Théâtrale. THÉÂTRE DES CELESTINS. — La Bayou à Fitz. Cela s'appelle aussi « L'affaire la rue du Temple ».

L'affaire Diabolo Mieux vaudrait n'en pas parler si celle-ci était aussi de celles qui divisent. Mais elle est, au contraire, de celles qui unissent dans les éloges à adresser à la direction de notre seconde scène.

Car, au moment qu'on accepte le drame noir, l'histoire criminelle avec toutes les péripéties et les foibles qu'elle comporte, perpétration de l'horrible assassinat, recherches des meurtriers, adresses des pouvoirs, audace flair et héroïsme des poursuivants, il n'y

a que des compliments à adresser à M. (ord. M. Daragon) qui dépote toutes les fluteurs captivante et fait oublier dans la deux gestes héroïques et trois paroles me. Il n'a qu'à paraître pour vaincre. Il confond la crime et sauve l'innocence sans qu'on sache comment, sans qu'on songe à lui demander son secret.

A côté de lui, Miles Jéram et Maud sont très convenablement perverses et rôles de belle All et de douce Geneviève. Leurs partenaires sont également excellents et ne peuvent que l'être. La pièce n'est pas de celles où un auteur se cache, mais elle n'est pas non plus de celles qui permettent à un talent de se fondre.

De moins bons acteurs que ceux de notre troupe dramatique l'auraient tout de même fait accepter. A noter le jeu nouveau de Mosler qui, pour une fois, abandonne les sous-gueux cavernaux sans abandonner le sérieux, et les deux dévots de Le Goff convenablement brossés quoiqu'ils travaillent.

LE BOSSU

ou LE PETIT PARISIEN

Par Paul Féval

DEUXIÈME PARTIE

L'HOTEL DE NEVERS

— Je suis heureux, reprit Ganzague pendant qu'avait lieu la curée d'invitations cotées rue Quincampoix, je suis heureux d'avoir pu faire encore pour vous cette misère.

Souvenez-vous bien de ceci : Partout où je passerai, vous passerez. Vous êtes autour de moi un bataillon sacré : votre intérêt est de me suivre, mon intérêt est de vous tenir toujours la tête au-dessus de la foule.

tes. Si la route est longue et difficile, peu vous importe, puisque je vous affirme sur mon honneur que la fortune est au bout.

— Nous vous suivrons, s'écria Navailles.

— Tous, tant que nous sommes, ajouta Giroune.

Et Oriol, rond comme un ballon, conclut avec un geste chevaleresque :

— Fût-ce en enfer.

— La peste, cousin, fit Chaverny entre haut et bas, les chauds amis que nous avons là. Je voudrais gager que...

Un cri de surprise et d'admiration l'interrompit. Lui-même resta bouche bée à regarder une jeune fille d'une admirable beauté qui venait de se montrer étourdiement au seuil de la chambre à coucher de Ganzague. Evidemment, elle n'avait point cru trouver là si nombreuse compagnie.

Comme elle franchissait le seuil, son visage tout jeune, tout brillant d'épée gale, avait un pétillant sourire. A la vue des compagnons de Ganzague, elle s'arrêta, rayonnait vivement son voile de dentelle épais par la broderie, et resta immobile comme une charmante statue. Chaverny la devorait des yeux. Les autres avaient toutes les peines du monde à réprimer leurs regards curieux.

Ganzague, qui d'abord avait fait un mouvement, se remit aussitôt et à la droite à la nouvelle venue. Il prit sa main qu'il porta vers ses lèvres avec plus de respect que de galanterie. La jeune fille resta muette.

« C'est la belle recluse ! murmura Chaverny. — Messieurs, reprit Nocé, le roi fit une sortie semblable avec Mme de Montespan, devant toute la cour assemblée... Cholsy, c'est un vénérable oncle qui raconte cela dans ses mémoires. (Montaigneur de Paris était présent, le chancelier, les princesses, trois cardinaux et deux abbesses, sans compter le père Letellier.

« C'est la belle recluse ! murmura Chaverny. — Messieurs, reprit Nocé, le roi fit une sortie semblable avec Mme de Montespan, devant toute la cour assemblée... Cholsy, c'est un vénérable oncle qui raconte cela dans ses mémoires. (Montaigneur de Paris était présent, le chancelier, les princesses, trois cardinaux et deux abbesses, sans compter le père Letellier.

« C'est la belle recluse ! murmura Chaverny. — Messieurs, reprit Nocé, le roi fit une sortie semblable avec Mme de Montespan, devant toute la cour assemblée... Cholsy, c'est un vénérable oncle qui raconte cela dans ses mémoires. (Montaigneur de Paris était présent, le chancelier, les princesses, trois cardinaux et deux abbesses, sans compter le père Letellier.

« C'est la belle recluse ! murmura Chaverny. — Messieurs, reprit Nocé, le roi fit une sortie semblable avec Mme de Montespan, devant toute la cour assemblée... Cholsy, c'est un vénérable oncle qui raconte cela dans ses mémoires. (Montaigneur de Paris était présent, le chancelier, les princesses, trois cardinaux et deux abbesses, sans compter le père Letellier.

« C'est la belle recluse ! murmura Chaverny. — Messieurs, reprit Nocé, le roi fit une sortie semblable avec Mme de Montespan, devant toute la cour assemblée... Cholsy, c'est un vénérable oncle qui raconte cela dans ses mémoires. (Montaigneur de Paris était présent, le chancelier, les princesses, trois cardinaux et deux abbesses, sans compter le père Letellier.

« C'est la belle recluse ! murmura Chaverny. — Messieurs, reprit Nocé, le roi fit une sortie semblable avec Mme de Montespan, devant toute la cour assemblée... Cholsy, c'est un vénérable oncle qui raconte cela dans ses mémoires. (Montaigneur de Paris était présent, le chancelier, les princesses, trois cardinaux et deux abbesses, sans compter le père Letellier.

« C'est la belle recluse ! murmura Chaverny. — Messieurs, reprit Nocé, le roi fit une sortie semblable avec Mme de Montespan, devant toute la cour assemblée... Cholsy, c'est un vénérable oncle qui raconte cela dans ses mémoires. (Montaigneur de Paris était présent, le chancelier, les princesses, trois cardinaux et deux abbesses, sans compter le père Letellier.

« C'est la belle recluse ! murmura Chaverny. — Messieurs, reprit Nocé, le roi fit une sortie semblable avec Mme de Montespan, devant toute la cour assemblée... Cholsy, c'est un vénérable oncle qui raconte cela dans ses mémoires. (Montaigneur de Paris était présent, le chancelier, les princesses, trois cardinaux et deux abbesses, sans compter le père Letellier.

chacun de son côté dans le giron de la vertu. Mais pas du tout : Mme de Montespan pleura. Louis le Grand lermoya, puis tous deux tirèrent leur révérence à l'austère assemblée.

« Quelle est belle, dit Chaverny tout rêveur. — Ah ça, fit Oriol, savez-vous une idée qui me vient ? Cette assemblée de famille, si c'était pour un divorce !

« On se récria d'abord, puis chacun convint que la chose n'était pas impossible. Personne n'ignorait la profonde séparation qui existait entre le prince de Gonzague et sa femme.

« Ce diable d'homme est fin comme l'ambre, reprit Taranne, il est capable de laisser la femme et de garder la dot. — Et c'est là-dessus, ajouta Giroune, que nous allons donner nos votes.

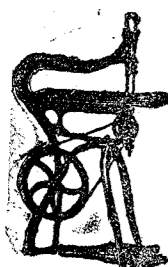
« Qu'en dis-tu, toi Chaverny, demanda le gros Oriol. — Je dis, répliqua le petit marquis, que vous seriez des infâmes, si vous n'étiez des sois.

« De par Dieu, petit cousin, s'écria Nocé, tu es à l'âge où l'on corrige les mauvaises habitudes, j'ai en vie... — La, là ! s'interposa le paisible Oriol. Chaverny n'avait pas même regardé

« De par Dieu, petit cousin, s'écria Nocé, tu es à l'âge où l'on corrige les mauvaises habitudes, j'ai

SI VOS CHEVEUX TOMBENT
Faites usage du Pétrole HAÏN
merveilleux
Flacon : 4 fr. 50 franco contre mandat.

DÉCOUPAGE SUR BOIS
Pour Amateurs



Machines à Découper
de tous genres
TOURS, ÉTABLIS, OUTILS
SCIES DE TOUS MODÈLES
BOIS ASSORTIS

Tous les accessoires p^r le découpage
DESSEINS FRANÇAIS & ITALIENS
2 Albums Lemelle, 520 modèles, franco..... 1.80
1 Album Fumel, 290 modèles, 40

GARDE & LUGON
56, cours de la Liberté, LYON

PIANOS, ORGUES
ET LUTHERIE
Instruments neufs et d'occasion
MON LEJEUNE
LYON - 50, rue de la Charité, 50 - LYON
Violons, Violoncelles, Mandolines, Instr^{ts} de Cuivre
CORDES ET ACCESSOIRES
VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS. ÉCHANGE
Grande Facilité de Paiement
Vente à 50 mois de crédit avec faculté de remboursement
Article Mandoline Napolitaine à mécanique très bon instrument 12 50

LA JUSTICE SOCIALE

Hebdomadaire
DIRECTEUR : L'Abbé NAUDET
ADMINISTRATION :
148, Rue de Rennes, PARIS

LA JUSTICE SOCIALE
EST UN JOURNAL

Nettement républicain - au point de vue politique. Nettement démocrate - au point de vue social, qui traite toutes les grandes questions du jour.

LES RÉDACTEURS

Ont pour principes de dire loyalement la vérité sur les hommes et les choses. Rigoureusement orthodoxes en tout ce qui concerne la foi, ils usent largement du droit de la liberté dans les matières qui n'appartiennent ni au dogme ni à la morale, ni à la discipline de l'Église, et font une guerre sans merci aux préjugés de toute nature que l'on trouve aussi bien chez les catholiques que chez leurs adversaires.

DÉCLARATION

Le directeur et les rédacteurs de la Justice sociale déclarent soumettre humblement toutes les assertions, théories ou doctrines exposées ou professées dans leur journal au jugement et à la sanction de la sainte Église catholique et du siège apostolique de Pierre. Ils réprouvent, condamnent, effacent par avance tout ce que cette autorité y pourrait trouver à éliminer, à condamner, à révoquer. Fasse Dieu que nous n'hésitions jamais à sacrifier nos opinions personnelles et ce que l'indignité de l'esprit humain nous aurait fait croire bon, juste et vrai, à l'engagement intégral et aux décisions inflexibles du Vicaire de Jésus-Christ.

BULLETIN D'ABONNEMENT

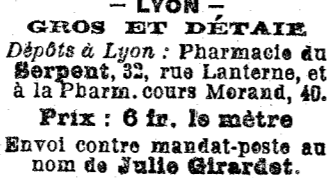
Je soussigné
Demeurant à
Par
Déclare m'abonner à la Justice Sociale pour (1)
Ci-joint le prix (2)

NOTA. - Si on le préfère, l'administration fera toucher les abonnements à domicile par une quittance postale de 9 fr. plus 0.50 c. pour frais de recouvrement. Il suffit d'écrire sur ce bulletin : faire recouvrer à domicile.

(1) Un an, 6 francs. - 6 mois, 3 francs 50.
(2) Mandat ou timbres-poste.

TOUS LES DIMANCHES
10 Centimes
LA FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE
10 Centimes
EN VENTE :
Dans tous les KIOSQUES, chez tous les MARCHANDS DE JOURNAUX
DANS TOUTES LES GARES

Toile Souveraine
JULIE GIRARDOT
J. DAMON, Pharmacien
50 ans de succès
contre Douleurs
Plaies & Blessures



GROS ET DÉTAIL
Dépôts à Lyon : Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne, et à la Pharm. cours Morand, 40.
Prix : 6 fr. le mètre

A CÉDER
pour raisons de santé

UNE
Imprimerie-Librairie
ET
JOURNAL RÉPUBLICAIN

On Offre 10 %
avec garanties, à personne qui prêterait 2.000 fr. pour l'exploitation d'un Brevet. Eor. M.J.M. p. r. Lyon-Bellecour.

A Céder
500 CASQUES

(Brevetés S. G. D. G. en France et à l'Étranger) et brevets d'invention. Appareils permettant de rester indéfiniment dans la fumée sans danger d'asphyxie. Ecrire : J.-M. Soulioux, bureaux du journal.

UN HERBORISTE

exerçant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies récurrentes incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les accès du sang. M. SIMON, herboriste à Chauxmont (H.-M.), envoie sa méthode de guérison contre 15 c. en timbres-poste.

AU COLOSSE DE RHODES
Henri BONJOUR & Co, Successeurs de DUFFIN
LYON, Cours de la Liberté, 42-44, LYON
Exposition permanente de MOBILIERS
prêts à être livrés
ARTICLES D'ÉTRENNES
En Meubles fantastiques, Sièges, Glaces, etc., etc.
Ateliers de Sculpture, Ébénisterie, Sièges & Tentures
PRIX DE FABRIQUE

LE
PAYS DU SOLEIL
C'est le RAVISSANT PAYSAGE
QUI S'ÉTEND DE
SAINT-RAPHAEL A MENTON

A. KARL
dans ses numéros 44, 45, 46, 47 de
FRANCE-ALBUM
à reproduit de la façon la plus artistique les sites pittoresques de ce beau pays en trois charmants Albums.
Prix des N^{os} 44 et 45 : 50 centimes
Franco : 65 cent. par Album
PRIX de l'Album 46-47 : 1 franc
Franco : 1 fr. 15

AGENCE FOURNIER
Lyon - 14, Rue Confort, 14 - Lyon

LA MÉDECINE NOUVELLE
JOURNAL HEBDOMADAIRE DU VITALISME
ABONNEMENT : 5 FRANCS PAR AN
Envoyé FRANCO et GRATUITEMENT pendant deux mois à toute demande adressée :
HOTEL DE LA MÉDECINE NOUVELLE, 49, rue de Lisbonne, PARIS
Le Vitalisme guérit toujours les maladies chroniques. - Soulagement immédiat. - Arrêt instantané de toute douleur. - Phthisie. - Goutte. - Rhumatismes. - Ataxie. - Neurasthénie. - Paralysie. - Diabète. - Sénilité, etc.

ELIXIR de SAINT-PIERRE
La meilleure de toutes les Liqueurs de Table
fabriquée par le R. P. Bédote Camurani,
Directeur de la Pharmacie du VATICAN, à ROME

MAUX D'YEUX
L'EAU SOUVERAINE
Pharm. de l'Éléphant, 6, rue St-Côme, Lyon

A LA PALETTE D'ARGENT
ENCADREMENTS
PEINTURE ET FOURNITURES EN TOUS GENRES
Articles bois et métal à peindre
ÉCRANS, PARAVENTS, ÉVENTAILS
TABLES POUR LE VERNIS MARTIN ET LA PYROGRAVURE
Vente et Achat de Tableaux - Gravures et Peintures en Location
Prix spéciaux pour Pensionnats
Maison NANTARD, 22, passage de l'Hotel-Dieu, LYON

PIANOS D'OCCASION
Ch. CHAGNY, 60, av. de Noailles
GRAND PASTEL, etc. - Garantie sur tous les Instruments
VENTE, LOCATION, ÉCHANGES, RÉPARATIONS
Maison recommandée à nos Lecteurs
Abonnement sans frais à tous les Journaux du monde
Agence V. FOURRIER, 14, rue Confort, Lyon

STATUES DE S'ANT^{ne} DE PADOUE
NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ
STATUES RELIGIEUSES EN T^r GENRES. CRÈCHES POUR NOËL
Knooi de Photographies sur demande
BARBARIN, statuair, 11, place Saint-Jean, 11, LYON

GRANDE PHARMACIE
L'ÉLÉPHANT
Maison de Confiance et de Bon Marché
NOUVELLE GRANDE BAISSÉ DE PRIX
DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE
Médicaments toujours frais. - Détail au prix du gros. - Prix fixe
Consultations gratuites par le Dr BARRIER, de la Faculté de Paris

COCHER - JARDINIER
34 ans, pouvant remplir fonctions régisseur ou garde-chasse.
Sa femme cuisinière, 30 ans.
Pas d'enfant. Bonne santé. Très bonnes références.
Demandent place.
S'adresser au bureau du journal, sous le n^o 2490.

AU BON SOLDEUR
12, rue Masenod, Lyon
Vêtements p. hommes - mesure à prix réduits. - Nota : Regolli les bons du Crédit ouvrier.

Vient de Paraitre
ANNUAIRE
GÉNÉRAL
DU
Commerce de Lyon et du département du Rhône
(Indicateur FOURNIER)
FONDÉ EN 1863
ÉDITION DE 1899
Le plus important des Annuaires de Province
(plus de 100.000 adresses)
Classés méthodiquement par rues, ordre alphabétique et professions
MAGNIFIQUE PLAN EN COULEURS DE LA VILLE DE LYON
Prix : 10 francs; Franco : 13 fr.
PRIME GRATUITE :
HUIT ENTRÉES à demi-tarif pour l'ELDORADO de LYON à détacher, dans l'Annuaire.

Imprimerie Universelle
ADJOINTE À LA « FRANCE LIBRE »
LYON - 35, RUE DE CONDÉ, 35 bis - LYON
Libre dans les vingt-quatre heures
Les Cartes de Visite, Cartes d'Adresse, Avis de Messe
LITRES DE MARIAGE
Circulars et Prospectus de tous genres
Elle livre les LETTRES DE DÉCHÈS deux heures après la Commande
Installation spéciale pour Brochures, Livres, et, en général, tous les Travaux de longue haleine
Impression, à de très bonnes conditions, de tous Organes périodiques ou quotidiens
CHROMOTYPOGRAPHIE - SIMILIGRAVURE - LITHOGRAPHIE - PHOTOGRAVURE
L'IMPRIMERIE UNIVERSELLE est la SEULE de Lyon qui, en cas d'urgence, LIVRE À TOUTE HEURE du Jour ou de la Nuit